



Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité – 2025

Selon la législation municipale, la mairesse se doit de faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et à brosser un portrait de la situation financière de la municipalité. **Rappelons que le conseil actuel est en place depuis novembre 2025, mais se doit d'inclure les réalisations du précédent conseil pour dresser le portrait de l'année 2025.**

Bref compte rendu des principales réalisations de 2025

En 2025, en plus d'assurer ses responsabilités courantes et le maintien de ses infrastructures, le précédent Conseil municipal a poursuivi la réalisation de projets :

- Finalisation du projet d'assainissement des eaux usées au cœur du village;
- Poursuite des travaux d'entretien et d'amélioration des infrastructures municipales;
- Signature de l'entente des premiers répondants;
- Réalisation des modules de jeux pour aînés;
- Ajout de terrains de pétanque;
- Mise en place de la cabane active.

De plus, nous avons vécu un changement complet de conseil en novembre 2025. Depuis le début de son mandat, l'actuel conseil s'efforce d'œuvrer à:

- L'adoption et mise en œuvre de nouvelles politiques municipales et administratives;
- La bonification des services communautaires, culturels et de communication à la population;
- Le maintien d'une administration municipale accessible, transparente et orientée vers les citoyens, notamment par la création de comités citoyens;
- Une gestion rigoureuse des finances municipales malgré un contexte économique marqué par la hausse généralisée des coûts;



États financiers 2025

L'auditeur indépendant externe Mallette S.E.N.C.R.L., mandaté par la municipalité, a vérifié les états financiers 2025. L'auditeur a présenté un rapport sans réserve. Ces états financiers, déposés et présentés lors d'une séance ordinaire du conseil municipal, respectent les normes comptables reconnues pour le secteur public du Canada et donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025.

Les états financiers indiquent des revenus totaux de 2 304 582 \$ et des charges totalisant 2 627 238 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers démontrent un déficit de fonctionnement de 126 341 \$.

Plusieurs écarts budgétaires ont influencé les résultats financiers de l'exercice 2025.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES FAVORABLES

Revenus de taxations complémentaires suite aux modifications du rôle foncier	+25K\$
Droits de mutation (élément imprévisible selon les transactions de vente de maisons et terrains)	+122K\$
Quittance d'un fournisseur	+61K\$
Économie des dépenses prévues pour le service d'incendie (le montant budgété représentait le coût total pour l'Île et non la portion de Ste-Pétronille seulement)	+73K\$
Économie des dépenses prévues au niveau de l'entretien des rues et de la rémunération aux travaux publics	+134K\$
Affectation de la réserve d'élection et de l'excédent non affecté	+20K\$

ÉCARTS BUDGÉTAIRES DÉFAVORABLES

Transferts de fonctionnement (subventions) prévus au budget pour des projets non réalisés	-150K\$
Revenus d'intérêts PRIMEAU inférieurs au montant budgété	-97K\$
Entretien des fosses septiques non prévu au budget 2025	-89K\$
Intérêts sur emprunts temporaires qui ont été remboursés plus tard que prévu	-45K\$
Intérêts pour l'emprunt PRIMEAU supérieurs au montant budgété	-33K\$
Financement des activités d'investissement par le budget suite aux diverses résolutions du Conseil	-151K\$



Par ailleurs, il est important de préciser qu'un ajustement comptable a dû être réalisé relativement aux revenus d'intérêts liés à une subvention encaissable à long terme, associée à une dette à long terme dans le cadre du programme PRIMEAU pour les exercices 2023 et 2024.

Pour vulgariser la situation, pour réaliser le projet des égouts, la municipalité a contracté un emprunt qui lui est remboursé par le gouvernement, ainsi que les intérêts. Par contre, une erreur s'est glissée dans les audits financiers et dans les prévisions comptables, faisant en sorte que la municipalité pensait recevoir un remboursement total des intérêts payés, mais recevaient en réalité un remboursement moindre. Ainsi, cette erreur s'est répétée dans les exercices financiers de 2023 et 2024. Elle a été détectée dans le cadre de l'année 2025, mais pas à temps pour le dépôt des budgets 2025 et 2026.

Ce sont donc un total de 4 ans pour lesquels les revenus que la municipalité attendait en lien avec les intérêts de son emprunt ne correspondaient pas à la réalité des sommes reçues ou à recevoir. Pour balancer les états financiers, lors de ces années (2023, 2024 et 2025), la municipalité a dû se tourner vers le surplus des années antérieures. C'est une situation qui devra cependant être rectifiée autrement. Lorsque le plan sera établi, les citoyen-nes en seront informé-es.

Malgré un contexte financier plus exigeant et l'erreur mentionnée ci-dessus, la municipalité demeure en très bonne position pour assurer le maintien des services à la population et poursuivre ses responsabilités.

L'endettement net à long terme de l'administration municipale s'élève à 1 673 152 \$. Quant à la taxe de secteur imposée aux résidences desservies par le réseau d'égouts, celle-ci est établie à 1 375,83 \$ pour l'année 2025.

Le rapport financier complet est disponible sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet « Finances et budgets ».



Traitement des élus

Par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle reçue de la façon suivante :

Élus	Salaire annuel	Allocation de dépenses
Jean Côté, maire	15 933,37 \$	6 178,48 \$
Myriam Thériault, mairesse	925,78 \$	462,89 \$
Stéphanie Jodoin	396,76 \$	198,38 \$
Martin Harvey	396,76 \$	198,38 \$
Denise Drapeau	396,76 \$	198,38 \$
Maurice Boivin	396,76 \$	198,38 \$
Denis Savard	396,76 \$	198,38 \$
Nikolas Brandl-Potvin	396,76 \$	198,38 \$
Mathias Brandl	5 313,45 \$	2 656,73 \$
Eric Bussièrès	5 295,85 \$	2 647,93 \$
Yves-André Beaulé	3 602,16 \$	1 801,08 \$
Lison Berthiaume	5 295,85 \$	2 647,93 \$
Line Bisson	517,51 \$	258,76 \$
Dominique Martin	5 313,45 \$	2 656,73 \$
Total	44 577,98 \$	20500,785
Total salaires + allocations	65 078,77 \$	



Conclusion

L'année 2025 aura été marquée par la poursuite de projets structurants importants pour notre communauté, notamment l'achèvement du projet d'assainissement des eaux usées.

Dans un contexte économique où les municipalités doivent composer avec des pressions financières importantes et l'augmentation des coûts des biens et services, le Conseil municipal et l'administration ont poursuivi leurs efforts afin d'assurer une gestion saine, cohérente et responsable des finances publiques.

Malgré tout, nous aurons à rectifier des erreurs réalisées dans les années passées; la façon dont ces erreurs seront corrigées restent encore à déterminer et nous vous en tiendrons informés.

Je tiens à remercier sincèrement les employés municipaux, les bénévoles, les membres des différents comités ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur engagement et leur dévouement envers notre communauté. Grâce à cette collaboration, Sainte-Pétronille continue d'offrir un milieu de vie exceptionnel, dynamique et accueillant pour l'ensemble de ses citoyens.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam Thériault'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Myriam Thériault

Mairesse du Village de Sainte-Pétronille

3 juin 2026